CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Le HUB formation & compétences
Loire-Atlantique - Mayenne - Maine et Loire - Sarthe - Vendée
www.formation.paysdelaloire.cci.fr

PRÉSENTIEL

Santé

Réf : 085SA07

Mettre en œuvre un projet d'accompagnement personnalisé (PAP)

2 jours (14H)
Ajouté le 04/03/2026 – Modifié le 10/03/2026

640€ Net de taxe

Structurer et piloter des projets d'accompagnement personnalisés coconstruits avec la personne, opérationnels pour les équipes et conformes aux exigences du secteur médico-social.

Objectifs

- Créer un projet d'accompagnement personnalisé conforme aux obligations légales et aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS.
- Connaître et comprendre les enjeux inhérents au projet d'accompagnement personnalisé, pour la personne accompagnée, son entourage et les professionnels de l'établissement.
- Savoir construire et mettre en application les différentes étapes du projet personnalisé : de son élaboration à sa réévaluation.
- Se doter d'outils adaptés à toutes les étapes du projet personnalisé.
- Se doter d'indicateurs de suivi et d'évaluation des actions.

Compétences visées

- **Analyser les besoins et attentes de la personne accompagnée**

Recueillir et interpréter les informations pluridimensionnelles (autonomie, santé, environnement social, projet de vie) afin de coconstruire des objectifs d'accompagnement pertinents et individualisés.

- **Concevoir et formaliser un projet d'accompagnement personnalisé**

Définir des objectifs opérationnels, des modalités d'intervention et des indicateurs de suivi, en cohérence avec le cadre réglementaire, le projet d'établissement et les ressources de l'environnement partenarial.

- **Coordonner et évaluer la mise en œuvre du projet**

Mobiliser les acteurs internes et externes, ajuster les actions en fonction de l'évolution de la situation et conduire l'évaluation continue du projet pour garantir la qualité et la continuité de l'accompagnement.

Public

Professionnel du médico-social et du sanitaire impliqué dans l'élaboration, la mise en œuvre ou le suivi des projets d'accompagnement personnalisés : intervenants directs, référents de projet, coordinateurs et encadrants de proximité (ESMS,

Santé

Réf : 085SA07

Mettre en œuvre un projet d'accompagnement personnalisé (PAP)

domicile, EHPAD).

Prérequis : Prérequis : Aucun
Accessibilité: Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.
Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Le cadre légal et les différentes phases de l'élaboration du projet personnalisé

- Le cadre légal du projet d'accompagnement personnalisé : recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
- Les étapes de l'élaboration du projet personnalisé : du recueil de données à la contractualisation.
- La place, les missions le rôle du référent du projet d'accompagnement personnalisé.
- La place et la participation de la personne accompagnée.
- Les modalités d'association de l'entourage et des partenaires.
- La rédaction du projet d'accompagnement personnalisé.
- La contractualisation.

La mise en œuvre et le suivi du projet personnalisé

- La communication autour du projet d'accompagnement personnalisé.
- La place et l'implication des différents acteurs autour du projet.
- La création de partenariats pour la mise en place du projet.
- La place centrale et le positionnement de la personne au cœur de son projet.

Les outils de suivi et d'ajustement des projets

- Le suivi et l'évaluation du projet d'accompagnement personnalisé.
- Les critères d'évaluation du projet.
- Les méthodes d'analyse et de réévaluation des objectifs et des actions afférentes au projet personnalisé.
- Les leviers de la mobilisation des parties prenantes dans la réévaluation.

Dates & lieux

25 et 26 juin 2026
La Roche sur Yon
€ 640.00

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Le HUB formation & compétences
Loire-Atlantique - Mayenne - Maine et Loire - Sarthe - Vendée
www.formation.paysdelaloire.cci.fr

PRÉSENTIEL

Santé

Réf : 085SA07

Mettre en œuvre un projet d'accompagnement personnalisé (PAP)

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 200 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.
Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant.

Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation.A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM – quizz – mise en situation ...).Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.